

La méthanisation : "Un système de Shadoks", selon Olivier Allain

• france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/la-methanisation-un-systeme-de-shadoks-selon-olivier-allain-2226937.html

Publié le 28/08/2021 à 11h26 • Mis à jour le 31/08/2021 à 16h21

Écrit par Catherine Deunf



Olivier Allain, lors de la campagne des législatives en 2017. Il était alors le candidat LREM de la 3^e circonscription des Côtes-d'Armor, remportée par Marc Le Fur (LR). • © David Ademas-Ouest-France-MAXPPP

Un an après l'accident du méthaniseur de Châteaulin, le Breton Olivier Allain nous livre sa vision sur cette énergie. Eleveur, il a coconstruit le programme agricole du candidat Macron en 2017. Elu, il a été en charge de l'agriculture à la Région et a exercé des responsabilités à la FDSEA.

Produire de l'énergie à partir de nos déchets et entre autres nos déchets agricoles, l'idée était séduisante. En tout cas, sur le papier. Les méthaniseurs ont donc fleuri en Bretagne, région d'agriculture intensive.

Ces équipements transforment les déchets (environ 75% sont des effluents d'élevage) en énergie verte sous forme de biogaz. Les résidus restants, le digestat, servent quant à eux de fertilisant sur les cultures.

Autre avantage, cette production d'énergie représentait une nouvelle source de revenus pour les agriculteurs.

153 unités de méthanisation en Bretagne, dont 121 sur des exploitations agricoles

C'est ainsi qu'en janvier 2021, l'ADEME (agence gouvernementale pour la transition écologique) dénombrait 153 unités de méthanisation en Bretagne, dont 121 installées sur des exploitations agricoles. Les 32 autres étant des centrales dirigées par des groupements d'agriculteurs, des collectivités locales ou des entreprises.

Parmi elles, Engie. Et c'est justement l'accident de sa centrale biogaz de Kastellin à Châteaulin dans le Finistère, il y a un an, qui a jeté un pavé dans le mare.

Le 17 août 2020, 400 000 litres de digestat se déversent dans l'Aulne, 51 communes finistériennes, 180 000 habitants, sont privés d'eau potable pendant plusieurs jours. Et bien sûr les conséquences sont considérables sur la faune et la flore.

À ce sujet, la rédaction vous recommande

→ [Finistère : la fuite d'une cuve de méthanisation à l'origine d'une pollution de l'Aulne](#)

Méthaniseurs, Dr Jekyll ou Mister Hyde ?

Dès lors, les questions fusent. Les méthaniseurs tiennent-ils plutôt de Dr Jekyll ou de Mister Hyde ? Nous avons posé la question à Olivier Allain.

Eleveur allaitant dans les Côtes-d'Armor, à la tête d'un cheptel de 130 bêtes, l'homme est un incontournable quand il s'agit d'agriculture en Bretagne. Adhérent de Territoires de progrès, l'une des branches de LREM, il a murmuré à l'oreille du candidat Macron son programme agricole lors de la campagne présidentielle de 2017.

Membre de la FDSEA, il a été président de la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor avant d'embrasser une carrière politique. Proche de Loïg Chesnais-Girard, il a exercé les fonctions de vice-président de la région Bretagne en charge de l'agriculture avant de rejoindre la liste du candidat LREM, Thierry Burlot, aux dernières élections régionales.

Longtemps, il a cru en cette énergie verte. Il l'a défendue bec et ongles avant de changer d'opinion pour devenir l'un de ces plus virulents détracteurs. Olivier Allain nous en explique les raisons.

Pourquoi un tel revirement ?

Olivier Allain : " D'abord pour des questions de coûts. Le prix de l'électricité produite grâce à des méthaniseurs atteint 22 centimes le kilowatt-heure (kWh) quand celle produite par de l'éolien terrestre est autour de 8 centimes. De plus les prix sont garantis durant 15 ans, donc pour une unité de 300 kWh (unité moyenne), ça représente 5 à 6 millions d'euros de subvention.

C'est un coût phénoménal pour la CSPE (contribution au service public de l'électricité pour aider les énergies vertes) que chaque foyer paie, quelque soient ses revenus, via sa facture d'électricité. Il faut ça pour que la méthanisation soit rentable car ça revient très cher.

En plus de cette subvention à la production, il y a des aides à la construction. Une unité de méthanisation coûte entre 1 et 3 millions d'euros. Et là, l'Etat revient à la rescousse via l'ADEME à hauteur de 400 000 à 500 000 € (15 à 20%)".

Mais s'il y a un vrai service rendu en termes de gestion de déchets, cette contribution se justifie?

Olivier Allain : " Oui, s'il y avait un vrai service rendu, mais là aussi la question se pose. La méthanisation ce n'est pas simple à faire, c'est instable. On reproduit la panse d'une vache, donc il faut ajouter du maïs en plus du lisier et des autres déchets pour stabiliser l'installation.

Or quand on produit du maïs, il y a des aides de la PAC. Il faut de l'engrais azoté, utiliser une ensileuse, transporter le maïs et jamais on ne mesure le bilan carbone complet. On arrive dans certaines unités à des systèmes de Shadoks. Certains vont chercher du maïs à des centaines de kilomètres. Il faut que ça marche, vu l'investissement engagé."

Il y a donc un impact sur le cours du maïs ?

Olivier Allain : "Je n'irai pas jusque-là. Mais c'est vrai qu'un agriculteur est prêt à payer n'importe quel prix pour alimenter son méthaniseur car c'est très rentable. Je vous donne un exemple : je vends le maïs que je produis environ 1200 €/ha à la coopérative. Si je le fais passer dans un rumen de vache laitière, je vais le valoriser à 2000-2500 €/ha. Si je le mets dans une unité de méthanisation, il est valorisé aux alentours des 4000 €. Le vendeur de maïs va donc vendre au plus offrant."

Quelle conclusion en tirez-vous ?

Olivier Allain : "Je ne reproche pas aux agriculteurs de se lancer dans la méthanisation. En revanche, je reproche aux politiques de mettre des conditions économiques (NDLR : le prix élevé de rachat du kWh produit par la méthanisation) sans en mesurer l'impact financier, écologique... Il faut prendre le problème de manière systémique sinon on fait n'importe quoi. Je connais des éleveurs qui ont arrêté l'élevage pour ne se consacrer qu'à la méthanisation. Quand c'est bien fait, c'est très rentable. Mais à coup d'argent public !"

L'avenir de la filière

Utiliser des terres agricoles pour produire de l'énergie pose évidemment la question de l'utilisation de la terre nourricière. A cela s'ajoutent les problèmes de pollution environnementale, comme celle de Châteaulin. Pourtant la promesse de transformer les déchets en énergie paraît alléchante. Les décideurs politiques vont donc devoir trancher cette question. Deux solutions s'offrent à eux : interdire cette technologie, ou revoir sa réglementation.

Une mission d'information sur "la méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts" se déroule actuellement au sénat. Son rapporteur, le député écologiste d'Ille-et-Vilaine, Daniel Salmon, remettra ses conclusions le 5 octobre prochain.

L'Europe aussi travaille sur la question. Ses décisions sont attendues en fin d'année 2021. Aujourd'hui, la région Bretagne ne finance plus d'unité de méthanisation. Mais d'autres collectivités locales peuvent continuer à le faire.